



HAL
open science

Les tiers-lieux nourriciers dans le panorama des tiers-lieux

Evelyne Lhoste

► **To cite this version:**

Evelyne Lhoste. Les tiers-lieux nourriciers dans le panorama des tiers-lieux. 2020, 10.15454/02N5F4681 . hal-03168082

HAL Id: hal-03168082

<https://hal.science/hal-03168082v1>

Submitted on 5 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les tiers-lieux nourriciers dans le panorama des tiers-lieux

Evelyne Lhoste - Laboratoire interdisciplinaire sciences innovations, sociétés (LISIS), UMR CNRS ESIEE-Paris INRAE Université Gustave Eiffel - Cité Descartes – Bois de l'étang - Champ-sur-Marne 77 454 Marne- la-Vallée Cedex, France

In Chiffolleau Y., Dechancé J., Peres J. et al. Les tiers-lieux nourriciers, engagés pour la transition agroécologique et alimentaire. 2020 (DOI : 10.15454/02N5F4681). (hal-03058253).

Plutôt que d'enfermer les tiers-lieux dans une définition forcément restrictive¹, je décrirai rapidement la dynamique dans laquelle cette notion est en train de s'institutionnaliser. Le terme fait référence aux « third places » décrites par Ray Oldenburg (1989) dans un ouvrage intitulé « The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community ». Ce sont des espaces de sociabilité dans lesquels des personnes issues de mondes différents peuvent se rencontrer, échanger et créer un langage commun, voire s'engager ensemble dans une action collective. Dans cet ouvrage, l'auteur décrivait le rôle de ces espaces de proximité situés entre le domicile et le travail, et analysait les conséquences sociales de leur disparition suite aux transformations de la ville américaine. En France aussi, l'urbanisation et les modes de vie ont changé après la Seconde Guerre mondiale. Les métropoles se sont développées au détriment des territoires ruraux, les magasins des centres villes disparaissent. Cependant, il reste des bibliothèques, des cafés et des centres socio-culturels.

Dans les années 1980, les premiers télécentres permirent aux usagers d'accéder à des ordinateurs. Par la suite, ces espaces publics se sont adaptés pour accompagner les habitants aux nouveaux usages du numérique. Les espaces de coworking sont apparus dans les années 2000. Ils s'adressent avant tout à des travailleurs indépendants qui recherchent des formes conviviales d'interaction, un lieu pour travailler et des services adaptés. Simultanément, des pratiques artistiques et culturelles originales sont venues bousculer l'ordre établi dans des lieux intermédiaires et indépendants comme des squats, friches et autres lieux de fabrique artistique. Au cours de la décennie suivante, des initiatives de gestion des friches industrielles ou des immeubles publics désaffectés par des acteurs de l'économie sociale et solidaire se sont développées, soutenues par les collectivités territoriales. Ces lieux hébergent une diversité d'activités : éducation populaire, hébergement social, restauration, vente en circuits courts, agriculture et jardinage, économie circulaire, recherches citoyennes, événements culturels.... Impossible aussi de ne pas mentionner la part de la cyberculture et des mouvements Free/Libre Open Source dans cette dynamique. Les communautés de hackers à l'origine du numérique ont expérimenté la co-production de connaissances. Au début des années 2010, des hackers européens inventent des laboratoires ouverts aux marges des institutions. Ils se répandent sous les termes hackerspaces (electrolab, tmplab, La Paillasse) ou fablabs (Faclab, Netiki, NiBY.CC...) selon les liens qu'ils entretiennent avec l'éthique hacker, la contre-culture et les institutions académiques. Ils assument aussi une filiation avec l'éducation populaire, l'économie sociale et solidaire et les pratiques amateurs (do-it-yourself). Tous prônent l'ouverture, le partage des savoirs et l'apprentissage par le faire. La sociabilité qui en découle est un moyen et une conséquence de cette volonté de partage. C'est vers 2010 qu'apparaît le terme de tiers-lieu. L'un des premiers d'entre eux, Le Comptoir numérique à Saint- Etienne, réunit un espace de coworking, un espace public numérique et un pôle de ressources numériques. Avec d'autres précurseurs, ses fondateurs seront à l'origine de la communauté francophone des développeurs de Tiers-lieux Libres et Open Sources /

¹ Les références bibliographiques en page suivante proposent plusieurs définitions.

TiLiOS. En 2018, un rapport sur les tiers-lieux recense plus de 1 800 espaces de co-working et fablabs. C'est sans compter les friches culturelles et autres nouveaux territoires de l'art qui n'abritent aucun de ces espaces dédiés au télétravail et à la fabrication numérique. L'association France Tiers- Lieux est créée en 2019. Elle se déclare ouverte à tous les acteurs qui se réclament de la dynamique des tierslieux. Durant le confinement de mars-avril 2020, la plupart d'entre eux avaient démontré leur utilité économique et sociale. Le Plan de relance présenté en septembre 2020 promet un changement de posture de l'Etat qui entend soutenir les initiatives locales par le biais d'appels à manifestation d'intérêt pour accompagner 300 « Fabriques de territoires » et 500 « manufactures de proximité ». Les tiers-lieux s'institutionnalisent, tout en affirmant une volonté d'adaptation aux besoins exprimés localement. En s'identifiant aux activités de laboratoire qui les caractérisent, les fablabs et hackerspaces rendent invisibles les espaces et les temps de rencontre nécessaires aux activités de « mise en lien » préalables à la co-conception. Au contraire, les SCIC (Tetrys à Grasse, La Myne à Villeurbanne), ou même un espace collaboratif institutionnel comme Le Dôme à Caen s'alignent comme des acteurs locaux des transitions. En mettant en avant l'accompagnement des acteurs, ils favorisent non seulement l'appropriation collective de problèmes, mais aussi le partage d'une vision de l'innovation qui ne serait pas uniquement technologique et à visée marchande, mais élargie à d'autres objectifs et d'autres acteurs. Ils contribuent aussi aux recherches citoyennes en fabriquant des équipements de laboratoire ouverts et low cost, en organisant la collecte de données ou en accueillant des collectifs de recherches participatives en agriculture, environnement, alimentation, santé, éducation.... Ce rapide tour d'horizon permet d'identifier la complexité de ce qui s'institutionnalise à la croisée entre initiatives d'acteurs de la société civile et stratégies d'aménagement des territoires. Les tiers-lieux sont des espaces d'expérimentation de modes de vie durables. Ils pourraient contribuer à l'intégration de plus de démocratie dans les choix concernant les enjeux culturels, socioéconomiques et environnementaux présidant à la construction du monde de demain. La participation de la société civile est facilitée par deux tendances fondamentales de la société actuelle : le niveau croissant d'éducation des citoyens et leur souhait de participer à la vie publique ; et les possibilités liées aux technologies numériques. Quant à la participation de l'Etat, elle nécessite un changement de vision de son rôle et l'ouverture des institutions publiques à la société civile. Les tiers-lieux facilitent et incitent à l'hybridation entre le secteur public, le tiers secteur, et le secteur privé. Ils marquent le retour des communs sur les territoires. Les tiers-lieux sont à la fois porteurs d'ambitions sociales, économiques et environnementales qui sont déclinées dans les tiers-lieux nourriciers. Ceux-ci diffèrent des autres tiers-lieux en ce qu'ils sont plus souvent installés en zone rurale et moins techno-centrés que les laboratoires ouverts. Mais il est aussi difficile d'identifier les régularités que les particularités, tant il y a de diversité dans les tiers-lieux. On retrouve les deux formes d'ouverture, aux professionnels ou aux amateurs/citoyens/ consommateurs, qui se conjuguent avec deux types d'approches, l'éducation populaire et le co-working. Les formes d'accompagnement des professionnels sont adaptées à l'entrepreneuriat agricole (aide à l'installation, accès à la terre...). Quant à l'éducation populaire, elle a pour but non seulement d'ouvrir la société civile aux transitions agro-alimentaires, mais aussi de l'inviter à contribuer activement à ces transitions. A la croisée entre l'ouverture aux professionnels et aux citoyens, les pratiques de recherche et innovation des tiers-lieux nourriciers concernent tous les niveaux d'organisation des systèmes agro-écologiques. Elles portent sur l'innovation socio-technique et les pratiques agricoles, sur l'organisation et la gouvernance des entreprises, et sur la structuration d'un écosystème local. Comme pour les autres tiers-lieux, la crise du Covid-19 a permis de montrer leur contribution à la résilience des territoires. Leur dimension socio-politique mérite que l'on se penche sur les freins et les leviers de leur institutionnalisation.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Burret, A. Tiers-Lieux et plus si affinités. Éditions FYP, 2015.
- Fontaine, G., Chochoy, N., Lamarche, T., Alix, N., Compain, G., Telfizian, L. & Leseul, G. Temps forts. Transition écologique et Scic : une université éphémère à Grasse. RECMA, 2019, 353p, 7018.
- Levy-Waitz, P. Faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Rapport commandé par le secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires. 2018.
- Lextrait, F. et Groussard, G. Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... Une nouvelle époque de l'action culturelle. Rapport commandé par le secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la décentralisation culturelle. 2001.
- Collectif. Tiers-lieux : un modèle à suivre ? L'observatoire des pratiques culturelles, 2018, numéro 52, 103p.
- Collectif. Construire la recherche avec la société civile : les enjeux de la démarche d'intermédiation, Cahiers de l'action, vol. 55, no. 1, 2020, 85p.
- Le Manifeste des tiers-lieux du Movilab : https://movilab.org/index.php?title=Le_manifeste_des_Tiers_Lieux • France Tiers-Lieux : <https://francetierslieux.fr/>